

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 26 octobre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines de Douai**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642.1, D. 612-34 à D. 612-36, D. 613-3 et D. 642-1 ;
Vu le décret n° 2012 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;
Vu le décret n° 2016-1527 du 14 novembre 2016 modifiant le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 relatif à l'institut Mines-Télécom, notamment son article 56 ;
Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;
Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant les listes des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre en charges des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;
Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 28 mars, 17 octobre, 19 décembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Douai est attribué aux élèves titulaires (formation continue diplômante), désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de la promotion 2019

M. Aktaou L'amrani (Ahmed).
M. Amadar (Abdelâli).
Mme Bekari (Naïma).
M. Chagouti (Oualina).
M. Frémy (Arnaud).
M. Lamti (Jawad).
M. Moubamou Kebeno (Paul).
M. Ouzaouite (Lhoussaine).
M. Tchassem Noukimi (Elysée).
M. Trebutien (Arnaud).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Douai, confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU